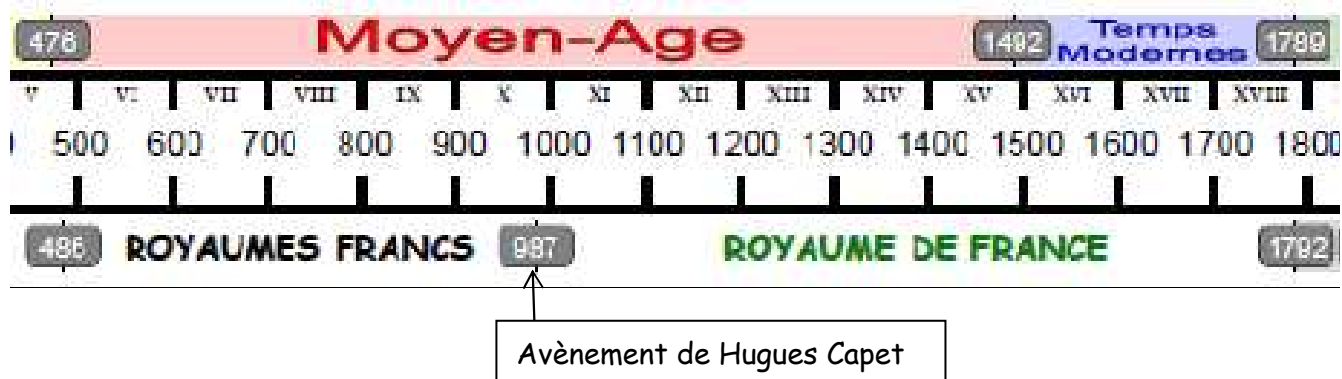


Hugues Capet



Hugues Capet, un roi élu

A la fin du X^{ème} siècle (10^{ème} siècle), le **Royaume de France** est en fait un **puzzle géant**. Le royaume est divisé en plusieurs comtés et duchés.

En 986, **Louis V**, un Carolingien (descendant de Charlemagne), devient roi mais de nombreux **seigneurs** sont plus riches et plus puissants que lui.

En 987, il meurt accidentellement lors d'une partie de chasse, sans enfant. Il a d'autres héritiers, mais **les évêques** parviennent à convaincre **les grands seigneurs**, qui en ont assez de la faiblesse des derniers rois Carolingiens, **d'élire** comme roi le comte de Paris, **Hugues Capet**. Il devient le roi des Francs sous le nom d'Hugues 1^{er}, le **1^{er} juillet 987**.

L'élection d'Hugues Capet

« Au temps fixé, les grands de la Gaule [...] se réunirent [...]. L'archevêque de Reims leur parla ainsi : « *Donnez-vous donc pour chef le duc Hugues, recommandable par ses actions, sa noblesse et par ses troupes. [...]* » Cette opinion proclamée et accueillie, le duc fut, d'un consentement unanime, porté au trône et couronné [...]

D'après le récit du moine Richer, écrit vers 995.



Hugues Capet, un roi sacré

Les grands seigneurs avaient choisi Hugues Capet car il était moins puissant qu'eux et son territoire n'était pas très étendu.

Comme l'un de ses vassaux refuse de lui obéir,

Hugues lui demande :

– Qui t'a fait comte ?

Et l'autre de répliquer :

– Qui t'a fait roi ?

De nombreux vassaux refusent de lui obéir.



Alors, le 3 juillet 987, Hugues Capet se fait sacrer roi à Reims, comme Charlemagne. Sous la protection de Dieu, il se place au dessus des autres seigneurs. Il devient roi de droit divin.

Cérémonie du sacre



A: L'archevêque pose de l'huile sainte sur la tête, les épaules et les bras du roi.



B: Le roi revêt ensuite un manteau de cérémonie. Il est prêt à recevoir l'anneau, le sceptre, la main de justice et la couronne. La couronne est posée sur sa tête par l'archevêque de Reims. Six évêques et six grands seigneurs l'installent sur son trône.



C: Ensuite, chacun lui donne un baiser en signe de fidélité.



Hugues Capet, premier roi d'une très longue dynastie

Malgré l'élection et le sacre, le pouvoir d'Hugues Capet reste limité.

Pour augmenter un peu plus son pouvoir, le **25 décembre 987**, il fait élire et sacrer son fils aîné Robert.

Il met en place deux principes fondamentaux :

- l'association du vivant du roi du fils aîné au trône,
- le principe de la primogéniture : pour éviter tout conflit, la priorité est accordée à l'aîné des enfants du roi.

Contrairement aux Carolingiens, il évite le partage du royaume et conserve la couronne dans sa famille.

Les rois de père en fils

« [...] Dès son élection Hugues Capet prend soin de désigner comme roi son fils Robert. Cette procédure fixa la coutume : pendant plusieurs générations, elle serait suivie scrupuleusement par les Capétiens et respectée par les vassaux. À la mort de Hugues Capet, en 996, Robert le Pieux succéda sans difficulté à son gère. [...]

La vieille coutume des francs qui consistait, comme au temps des Mérovingiens ou des Carolingiens, à partager le royaume entre les fils du roi, n'avait plus lieu d'être.

La royauté devenait transmissible de père en fils.

Mais, à la différence d'autres royaumes comme l'Angleterre, les filles ne pouvaient prétendre à la couronne. Le roi devait avoir au moins un fils pour pouvoir le désigner comme successeur. [...] »

D'après Pierre Miquel, *Histoire de la France*, 1976.

Les rois **Capétiens** se succéderont (en ligne directe) jusqu'en **1328**.

Petit à petit, grâce à des mariages et à des guerres, le **territoire du domaine royal va s'agrandir**.

